

CU-CL ordinaire du 05 septembre 2024

Présent(e)s :

- Céline ARNATHAU
- Audric BERGER
- Lionel BRAZIER
- Hélène BROUTIN
- Bernard CARCY
- Noor FATTAR
- Rémy FROISSART
- Sylvie HURTREZ-BOUSSES (en visio)
- Florian LIEGEOIS (en visio)
- Claire LOISEAU
- Anne POINSIGNON
- Franck REMOUE*
- Nil RAHOLA* (en visio)
- Frédéric SIMARD
- Baptiste VERGNES

*Secrétaires de séance chargés de la rédaction du compte-rendu

La réunion démarre à 14h.

1. Validation de la Demande d'Allocation de Moyen 2025 (DAM 2025)

Une nouvelle procédure a été initiée cette année. Pour les demandes de postes IT, des proto-fiches ont été envoyées à la Direction le 14 juin puis transmises au CU-CL pour avis collégial et recommandations (notations de A à D pour 5 critères) pour chacune des proto-fiches (voir CR du CU-CL du 20 juin 2024). Ces avis/recommandations ont été transmis au COPIL puis aux porteuses et porteurs des proto-fiches par les responsables de DS. Les fiches complètes ont été envoyées par les porteuses et porteurs le 2 juillet pour le classement par le COPIL le 9 juillet. Le COPIL a proposé des recommandations pour certaines fiches avant le dépôt final le 30 août. Pour tous les autres types de demandes DAM, des critères d'évaluation avaient été mis en place et proposés par le COPIL puis validés par le CU-CL du 20 juin.

NAF/PAF/MLD/mobilités (Sud-Nord, Sud-Sud)

Pour la première fois depuis de nombreuses années, aucune demande NAF ne sera introduite.

Le classement a été validé en COPIL le 04 septembre et toute demande de justification est à faire auprès des responsables de DS, puis le cas échéant, à la direction (DU+DUAs).

Bilan (33 demandes) :

- 9 PAF (2 DS1, 3 DS3, 4 DS5) : RDC, Mexique, Madagascar, Sénégal, Cameroun, Zimbabwe, Thaïlande, Laos
- 20 MLD (1 DS1, 4 DS2, 9 DS3, 2 DS4, 4 DS5) pour un total de 47 mois demandés
- 2 mobilités Sud-Sud et 2 mobilités Sud-Nord (2 DS3, 1 DS4 et 1 DS5)

Les responsables de DS ont fait leur interclassement quand plusieurs demandes étaient faites. Puis la direction a proposé un interclassement au COPIL qui, après discussion et légères modifications, a validé le classement final le 3 Septembre.

ARTS : allocation de recherche pour une thèse au Sud.

- 3 demandes de 36 mois (1 pour DS1, 2 pour DS3): Costa Rica, Sénégal, Madagascar
- Aucune demande ne pouvait intégrer une possibilité de co-financement.

VIA/VSC : Volontaires internationaux (Sud) /Volontaire Service Civique (Outre-Mer)

- 4 demandes VIA (DS1, DS2, DS3, DS5) : Vietnam, Sénégal, Zimbabwe, Laos
- Pas de demande VSC

PRPT

Fonds destinés au paiement des salaires locaux dans les pays où il existe une régie IRD. Ce montant peut représenter jusqu'à 15% de la dotation IRD. L'arbitrage institutionnel et le montant total attribué se font uniquement par la direction des finances (DF) de l'IRD. Aucun classement n'est fait ni au sein des unités, ni par le Département SAS de l'IRD.

- 9 demandes (1 commune DS1+3+4, 1 DS1, 2 DS 2, 3 DS3, 2 DS 5): Sénégal, Mexique, Vietnam, Laos (*2), Cameroun, Madagascar, Côte d'Ivoire, Cambodge. Montant total demandé = 68900 €

PSF/EFR Programme Sud de Formation / École de formation à la recherche

PSF : fond pluriannuel de 3 ans pour organisation de formations, master au sud, etc..

EFR : pour organisations d'écoles d'été/ateliers (10 000 € max).

- EFR (2 DS3) : Sénégal, Madagascar
- 3 PSF (2 DS3, 1 DS5) : Amérique du Sud, Laos, Sénégal

Crédits spécifiques : destinés à soutenir les plateaux techniques

- 4 demandes (3 DS3, 1 DS5) pour un montant de 62 670 €
- Soutien plateforme iTrop par MIVEGEC avec budget positionné sur DIADE cette année

Colloques : destinés à organisation de séminaires/cours/ateliers.

- 3 demandes (2 DS3, 1 DS2) : soutien annuel du colloque Vector Revolution et co-financement
- 2 autres colloques (Sénégal et Asie Sud-Est)

Équipement : La demande et les priorités sont établies par le GL

2 équipements demandés pour un financement 50% IRD – 50% CNRS : (1) Ultracentrifugeuse, (2) Tape station Agilent

Demandes de postes ITA 2025:

Le classement avait été établi par le COPIL le 9 juillet et les recommandations d'évolution des fiches et des demandes ont été discutées au cours de l'été avec les porteurs et porteuses des fiches.

- 4 demandes de postes ITA au CNRS
- 6 demandes de postes ITA à IRD
- 1 demande CDD 12 mois au CNRS (administratif appui BAR)
- 1 demande apprenti à IRD

Les priorités P1 et P2 au CNRS ont été demandées uniquement au CNRS et les P1 à P5 IRD uniquement à IRD. Au regard du caractère de transversalité complète (tous DS) du poste IR "Biostatistiques + modèles", cette demande IRD pourrait être également proposée au CNRS

=> **Recommandations** : Le CUCL valide la DAM 2025 proposée par le COPIL et propose de demander l'avis du COPIL sur la ré-introduction au CNRS du poste IR "Biostatistiques + modèles" (en P5) afin de soutenir cette demande très transversale aux 2 tutelles.

2. AG annuelle et calendrier CUCL 2025

Une AG extraordinaire aura lieu le 2 octobre (dans l'amphi du CNRS) pour la présentation du nouveau projet d'UMR par l'équipe porteuse.

=> **Recommandations** : Le CUCL recommande que tous les membres de MIVEGEC (titulaires, CDD, étudiant·e·s, ..) y soient invités et propose à l'équipe "porteuse" de la nouvelle UMR d'initier une consultation des membres de MIVEGEC (permanents et non permanents), 15 jours après cette AG. La consultation devra chercher à permettre la meilleure co-construction possible (i.e. sortir de la binarité) avec le personnel permanent pour la construction du projet à venir et l'écriture du dossier HCERES.

Un evento sera diffusé prochainement pour sélectionner la date de l'AG annuelle ordinaire (entre le 18 et le 25 novembre). Cette AG est prévue sur une journée entière.

L'établissement du calendrier des CUCL 2025 a été reporté à l'Odj du CUCL du 21 novembre.

3. Instances MIVEGEC

La Direction a récemment créé un dossier sur le Drive Collab (<https://collab.net.mivegec.fr/drive/>) nommé "INSTANCES-MIVEGEC" dont l'objectif est de regrouper les informations du COPIL et du CUCL (CR, organigramme, agenda et Odj). Ce dossier est accessible à tous les membres de MIVEGEC et permettra une consultation "au fil de l'eau" des informations actualisées de manière décentralisée (en complément de l'intranet de MIVEGEC).

=> **Recommandations** : Le CUCL recommande d'intégrer l'ensemble des CR du CUCL depuis le début de l'actuelle mandature et l'accès au dossier CUCL (pour ajout documents) à 1 référent / corps des représentants ITA (L. Brazier), étudiants (A. Berger) et C-EC (R. Froissart). Il est proposé également de demander l'avis du BAR pour intégrer l'ensemble du dossier du BAR (procédures, organisation) sur le Drive Collab, en complément de celui disponible sur l'intranet actuellement.

4. Taxe de Solidarité

Suite à la recommandation du CUCL (du 20 Juin 2024), le GT Solidarité MIVEGEC a été créé et la première réunion a eu lieu le 12 juillet 2024 (R. Froissart DS4-CUCL-GL, C. Loiseau DS1-CUCL-GL, C. Pennetier DS3, A. Ravat BAR, A. Talman DS3-GL). Les objectifs et les 2 propositions de ce GT sont présentés en annexe.

=> **Recommandations** : Le CUCL préconise que la proposition "budget d'amorçage" ne cible uniquement que le soutien des projets proposés par les jeunes chercheurs.euses, nouvellement recrutés.es à MIVEGEC et n'ayant pas obtenu de financement autre (e.g. ANR, ERC, ExposUM, etc) ainsi que l'aide aux femmes CDD ayant eu un congé maternité durant leur contrat. Une enveloppe budgétaire spécifique "Amorçage" (jusqu'à 30 000 euros) pourrait être mise en place dès janvier 2025 par la Direction, après attribution de la subvention d'état 2025. A titre d'exemple en 2025, sachant qu'une seule personne a été recrutée en 2023, ce budget d'amorçage serait de 10 k€. Le CUCL recommande également que le GT Solidarité MIVEGEC gère ce dossier "Taxe de Solidarité" au sein de l'UMR et que ce GT soit composé ainsi : 1 membre de chaque DS + Audrey RAVAT (responsable BAR).

5. Consultation/validation du profil de LabManager

La fiche de poste correspondant au profil de LabManager a été présentée au CUCL, après sa validation par le GL. La fonction du LabManager (50% du temps d'un.e ITA de MIVEGEC) sera de centraliser l'organisation et la planification logistique du matériel commun à l'UMR et d'être

l'interlocuteur/interlocutrice privilégiée des utilisateurs et utilisatrices des laboratoires et des prestataires extérieurs.

=> **Recommandations** : Le CUCL recommande que la candidate présente, sur la base de la fiche de poste, un petit texte sur ses missions (et ses "non missions") de LabManager, qui serait soumis au COPIL du 17 septembre pour validation. De plus, le CUCL propose que l'ITA sélectionnée présente les missions du poste de LabManager au cours de l'AG annuelle de novembre 2024, pour officialiser la prise de fonction effective au 1er Décembre 2024 et répondre aux questions des membres de l'unité.

6. DIVERS

6a – Le DU demande l'avis du CUCL sur la titularisation d'Adeline VALENTE (IECN, DS3). Le CUCL donne son accord de principe.

6b - Le CUCL recommande que les demandes de MIVEGEC auprès de la formation permanente du CNRS soient collectives le plus possible à MIVEGEC afin de favoriser leur sélection. Ces demandes seront à intégrer dans le plan de formation de l'Unité (PFU).

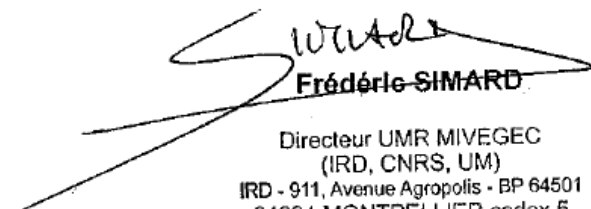
6c - Séminaires MIVEGEC et représentant.e.s Etudiant.e.s au CUCL

Le groupe "Séminaire" recherche de nouveaux ou nouvelles volontaires pour l'animation. Des discussions sont actuellement en cours entre étudiantes et étudiants de MIVEGEC pour le renouvellement, ou pas, des 2 représentant.e.s "Etudiant.e.s" au CUCL.

6d - RH/Concours CRCN/EC: Le CUCL souligne l'importance de connaître et faire connaître dans l'Unité les candidatures qui sont déposées chaque année aux concours CRCN/EC de nos tutelles CNRS, IRD, UM et INRAE.

La séance est levée à 17H30.

Validé et diffusé à l'ensemble de l'Unité le 12/09/2024



Frédéric SIMARD
Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47

- Prochain CUCL : 21 novembre à 14h (secrétaires de séance : Baptiste VERGNES, Audric BERGER)

OdJ (provisoire, à compléter):

- Bilan du nouveau processus DAM en 2024
- Agenda CU-CL 2025
- Information sur candidatures potentielles aux concours C-EC 2025

- ANNEXE : CR du GT Solidarité MIVEGEC.